



Occupation des territoires

Pour un Québec fort
de ses communautés

Mémoire présenté par

Culture Lanaudière

8 mars 2010

Introduction

Culture Lanaudière, a mené la consultation sur l'occupation du territoire en convoquant ses membres et ses partenaires à la Commission sur les territoires. Cette rencontre a eu lieu le 4 mars 2010.

Les personnes présentes ont discuté de l'ensemble des questions posées dans le cahier de consultation, au meilleur de leur connaissance, se basant sur leur attachement à leur territoire, leur région.

L'un des commentaires global qui a surgi est que le document présente des orientations très vertueuses, loin d'un réel plan d'action et surtout qui fait abstraction des moyens et des responsabilités qui y sont inhérents.

Finalement, outre le fait que ce dossier est majeur dans toutes les régions du Québec la représentation des régions, au sein de cette démarche de Solidarité rurale, n'est pas apparente du moins en regard des arts et de la culture. À cet effet, la commission des territoires de Culture Lanaudière se questionnait sur le fait que la culture en région soit représentée par Culture Montréal.

Somme toute, c'est avec plaisir que Culture Lanaudière transmet les commentaires de ses membres. Culture Lanaudière souhaite sincèrement que la voix des régions soit entendue et respectée dans sa diversité, sa modulation et ses «talents».

Question 1 :

Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans ce document?

Les grands défis qui ont été illustrés sont réels et ressentis, à des degrés divers, sur l'ensemble des régions du Québec. La démographie, l'énergie, l'environnement et la vitalité sociale sont quatre enjeux à prendre en considération avec sérieux. Nul ne peut contester ces facteurs, incontournables, tel que mentionné.

Cependant, dans l'univers des régions, deux autres volets doivent être pris aussi en considération soit :

- l'accès aux nouvelles technologies à haute vitesse, ce qui est une priorité depuis plusieurs années mais où les résultats sont en attente car une grande proportion du territoire rural en est encore privé.
- Aussi, toujours dans la dimension technologique, il appert que le développement est rapide et que les adaptations en vue d'acquisition de compétences, pour contrer le décrochage scolaire, pour s'ouvrir sur différents marchés soient, quant à elles, relativement en retard.

S'ajoute le déficit démocratique qui, à lui seul, active une précarité dans la dynamique des régions, et ce, rurales ou urbaines.

Question 2 a :

Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?

C'est unanimement que les membres de la commission sur le territoire ont décliné l'offre de placer par ordre d'importance les acquis. Pour tous, le développement local et régional repose sur l'ensemble des composantes et il est impensable de choisir un acquis à supporter au détriment de l'autre.

Le parallèle avec les problématiques aurait été nécessaire pour définir les enjeux prioritaires et ainsi faire des choix plus judicieux. En contrepartie, les acquis présentés

sont véridiques mais épousent la loi de la moyenne. Les différences régionales n'apparaissent pas. À titre d'exemple, conclure que le Québec est avantageusement positionné pour passer au transport collectif, aux énergies renouvelables et à l'économie du savoir et de l'innovation dans tous les domaines, pourrait s'avérer beaucoup plus compliqué pour certaines régions, notamment Lanaudière.

Avoir utilisé l'angle de la moyenne donne une lecture relativement romantique des acquis à considérer pour favoriser l'occupation du territoire, mais peut représenter des différences majeures sur le terrain de chacune des régions (voire des sous-régions).

Question 2b :

Quels autres acquis devraient être aussi reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

D'autres acquis ont été identifiés :

- a) La quantité et la qualité de l'eau potable – qui devient un enjeu économique, social, culturel et environnemental dans les régions;
- b) La mémoire collective – sur le plan historique (archives, patrimoine vivant) mais aussi démocratique, politique, histoire contemporaine (qui s'avère avoir connu une montée fulgurante mais peu présente dans l'actualité, etc.)

Ces acquis font référence au capital humain des régions de même que la dynamique sociale qui caractérise le milieu rural. Le capital humain est laissé pour compte au profit d'un individualisme important et de surcroît, le manque de confiance envers les institutions devient plus qu'un enjeu. Donc les acquis à titre de société contemporaine doivent aussi être pris en considération et surtout traités avec égard et cela inclut le capital humain.

Par ailleurs, il est indéniable que l'occupation du territoire fera appel à des moyens tant en termes de ressources humaines que financières. L'une des faiblesses des intentions qui découlent de cette consultation, c'est l'absence de précisions en regard de ces moyens. Il y a davantage, en filigrane, des grands projets nationaux qui apparaissent principalement lorsque l'état de situation se confine à une perception de la vie en région, en moyenne. La présentation de ces grands projets donne, comme perception, qu'ils répondront à un enjeu québécois tiré des moyennes statistiques et que pour les régions qui vivent de réelles situations de dévitalisation ou de retard en matière de développement, les moyens sont absents.

Il faut permettre à chaque municipalité, chaque région de se développer et d'habiter son territoire à partir de son talent collectif, lui donner les moyens de ses ambitions et surtout en respecter les différences.

Finalement, le déficit démocratique auquel nous assistons actuellement est plus qu'un enjeu. La confiance envers les institutions politiques est minée tant par rapport aux rôles politiques qu'envers ceux qui les occupent. Cette situation est dramatique partout au Québec et l'ignorer en voulant mettre de l'avant des stratégies d'occupation du territoire risque de biaiser les résultats à court et à moyen termes.

Question 3a :

Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?

Nul doute, la complémentarité entre les régions au Québec est d'une importance primordiale. En revanche, pour la valoriser, il faudra cependant reconnaître les forces et les faiblesses de chacun, que ce soit connu et affirmé voire respecté. Il ne peut pas y avoir de complémentarité lorsque la relation interrégionale se base sur une dimension de domination ou de « loi du plus fort ».

À l'heure actuelle, chacune des régions disposent de moins en moins d'outils qui peuvent s'adapter à leurs besoins, étant confinée davantage dans des politiques et modalités basées sur la moyenne.

Pour une région comme Lanaudière, sise à proximité de Montréal, la complémentarité est souhaitée, mais dans une relation égalitaire tant en matière d'occupation du territoire, de propositions de moyens, de ressources humaines et financières.

L'interdépendance entre les régions aura comme prémisse que dans les régions nous ayons développé une forme d'interdépendance entre les entités au sein de la région, que ces relations soient affirmées et respectées pour ensuite servir de tremplin à une juste et saine complémentarité interrégionale.

En termes de médias, les régions sont laissées pour compte et de façon généralisée. Tous les grands diffuseurs médias traditionnels sont concentrés et basés sur Montréal ou Québec. La radio, la télé, les journaux excluent la nouvelle régionale au profit des grandes zones urbaines. Le ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine a laissé dépérir le milieu des communications communautaires, faute d'argent.

Cependant, les médias traditionnels doivent prendre en considération qu'ils sont en perte de vitesse au détriment de l'Internet. Et peut-être qu'Internet sera la revanche des régions en termes de communication.

Question 3b :

Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

L'apport des différentes communautés est relativement récent dans les régions du Québec, du moins dans la plupart. Si ce sont davantage les centres urbains qui ont accueilli les nouveaux arrivants, en région ce sont davantage les relations avec les communautés autochtones qui s'inscrivent.

Dans le document de consultation il y a présente des «success stories» ce qui est fort intéressant. Mais encore une fois, certaines communautés autochtones connaissent des problèmes de dévitalisation sociale au même titre que d'autres municipalités. Ainsi, vouloir miser sur la jeunesse des collectivités autochtones pour répondre aux problèmes de main-d'œuvre dans l'économie de la région est de leur donner une responsabilité impossible tout simplement par le nombre. Il est utopique de penser régler le problème de main-d'œuvre en région de cette façon. Toutefois, dans Lanaudière, le partenariat d'affaires, artistique, touristique, etc., est fort possible et généralement les relations sont bonnes avec la communauté autochtone sur notre territoire. Ces relations se basent sur la confiance et ne peut être imposée dans un cadre national.

Question 4a :

Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?

Nul ne peut être contre la vision du développement durable et l'occupation dynamique des territoires. Le questionnement reposera encore et toujours sur les moyens.

Question 4b :

Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?

Nous croyons que le déficit démocratique est un aspect majeur sur lequel repose toute la logique de l'occupation du territoire. Ce capital humain qu'il faut soutenir et encourager doit être en mesure de s'inspirer de son ancrage culturel, certes, mais avoir les moyens de le mettre en valeur.

La mémoire collective se retrouve dans divers champs : les archives, les legs artistiques et culturels, le système démocratique, les institutions publiques, etc. Actuellement, toute cette mémoire est fragilisée car personne n'a les moyens ou encore les politiques et programmes gouvernementaux n'en donne pas les moyens (compétences, ressources financières, etc.).

L'équité passe aussi par l'accès à tous à l'Internet et au transport collectif.

Quant à la subsidiarité, il est toujours risqué de l'utiliser à outrance, cela devrait être mesuré en fonction des compétences et des ressources humaines. Desservir les territoires c'est aussi leur donner accès aux compétences et à l'argent nécessaire pour en assurer le développement.

L'appropriation du territoire nécessite de s'investir, et pour ce faire, la relation de confiance est nécessaire. Le capital humain devient une clef majeure, incluant sa mémoire collective.

Le volet culturel tel que présenté est réducteur. Il manque tout le volet de support aux artistes et organismes dans leur création, leur production, leur diffusion et la promotion. Les moyens sont trop peu généreux et les conditions des artistes et organismes sont toujours en situation précaire.

Le facteur bohémien qui tend à se développer devrait être mis en valeur auprès des municipalités (rurales ou urbaines) pour envisager d'autres formes de développement.

Question 4c :

La dénomination « *occupation des territoires* » soulève beaucoup de questionnements et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

L'engagement au territoire

Question 5a :

Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?

L'essentiel a déjà été dit.

Question 5b :

Quelle proposition est la plus importante?

La Commission juge qu'il est impossible d'accorder un ordre d'importance aux propos mis en place. Cela pourra se faire au niveau d'un plan d'action et non au niveau des orientations.

Question 5c :

À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, ou différemment, pour contribuer?

Culture Lanaudière joue un rôle de promotion, information, développement des arts et de la culture dans Lanaudière. L'occupation du territoire est une préoccupation car pour Culture Lanaudière cela signifie prendre soin de son capital humain, lequel pourra faire en sorte que le territoire est actif, vivant, dynamique. L'argent est difficile à obtenir pour soutenir le développement, la créativité est interpellée à tous les paliers, les outils sont développés et malheureusement peu utilisés notamment par la gent politique.

Manifestement, la culture est l'âme d'une région.

Orientations